

Image not found or type unknown



indemnité d'occupation de l'habitation par l'ex-conjoint

Par **FAUSTINE**, le **27/10/2008** à **19:04**

bonjour

y a-t-il prescription pour une demande d'indemnité d'occupation de l'habitation principale formulée en 2005 alors que le divorce a eu lieu en 2003 et que la période d'occupation est comprise entre 1994 et 2000 (date de la non conciliation en 1994, séparation juridique corps et biens en 1996)

merci à vous